

Madame la Présidente,

- Merci de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant le Comité pour parler des questions de santé publique liées à votre étude sur les fonctions parlementaires et la pandémie de COVID-19.
- J'aimerais commencer avec une mise à jour sur le COVID-19 au Canada.
- À ce jour, il y a eu plus de 34 000 cas de COVID-19 et plus de 1 500 décès signalés au Canada.
- Le virus s'est révélé mortel dans 4,5% des cas.
- Plus de 549 349 personnes ont subi un test de dépistage de la COVID-19 au Canada. Les résultats des tests sont positifs dans une proportion d'environ 6,4 %.
- De tous les cas de COVID-19 rapportés au Canada jusqu'à maintenant, environ la moitié (55%) sont des femmes. Environ un tiers (37%) des cas sont des personnes âgées de 60 ans et plus.
- Seulement 16 semaines se sont écoulées depuis la détection de la première grappe de cas de COVID-19 en Chine.
- Le premier cas a été dépisté au Canada le 15 janvier et on a commencé à observer la transmission communautaire du virus le 5 mars.

- Au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris des mesures extraordinaires pour répondre à le COVID-19, y compris :
- Mesures à la frontière : Depuis le 3 février, l'Agence de la santé publique du Canada a promulgué un certain nombre d'ordonnances d'urgence en vertu de la Loi sur la quarantaine afin de minimiser le risque d'exposition au COVID-19 au Canada - de réduire les risques en provenance d'autres pays, de rapatrier les Canadiens et de renforcer les mesures au la frontière pour réduire l'impact de COVID-19 au Canada. Enfin, la facilité des déplacements que beaucoup d'entre nous prenions pour acquis n'est plus du tout ce qu'elle était – les voyages sont maintenant de plus en plus rares, et ils s'accompagnent d'une période d'isolement obligatoire de 14 jours, même lorsqu'on se déplace d'une province à une autre.
- Distanciation physique : Le besoin de distanciation physique a transformé la manière dont nous vivons et travaillons, ainsi que nos relations avec les autres. Les rassemblements de masse ont été interdits ; cela a considérablement changé la façon dont nous nous réunissons, la façon dont nous célébrons, et la façon dont nous pleurons nos morts. Comme nous devons protéger les personnes les plus vulnérables de notre société, il ne nous a pas été possible de voir des proches ou des amis depuis de nombreuses semaines.
- Écoles : Les écoles ont été fermées, ce qui a des répercussions non seulement pour les élèves, mais aussi pour les parents.

- Travailleurs : Tous sauf les travailleurs de première ligne essentiels ont été demandé de rester chez soi. Certains travailleurs non-essentiels peuvent travailler de la maison, mais beaucoup d'autres ne le peuvent pas, ce qui a aussi d'énormes répercussions sur les personnes et les familles.
- Entreprises : Un grand nombre d'entreprises ont fermé ou ont dû modifier leurs activités. Nous avons tous dû nous adapter à cette nouvelle réalité.
- Il est difficile de croire que nos vies ont changé si profondément en si peu de temps.
- Les Canadiens ont pris des mesures extraordinaires et ont fait d'incroyables sacrifices pour nous aider à atteindre le point où nous semblons observer un ralentissement de la propagation dans certaines régions du pays.
- Les données rapportées au cours des prochains jours et des prochaines semaines continueront d'être essentielles pour déterminer la trajectoire de la pandémie au Canada, mais le taux de doublement des cas signalés au Canada a ralenti. Les cas ont doublé environ tous les trois à quatre jours pour la période du 12 au 28 mars, et environ tous les cinq à huit jours pour la période du 2 mars au 10 avril.
- Nous sommes tous impatients de reprendre une vie « normale » et tout signe de ralentissement de la pandémie nous donne naturellement espoir de retrouver cette normalité.
- Malheureusement, nous sommes toujours en situation de pandémie et nous devons demeurer vigilant. Notre façon de

procéder sera déterminante. De la même manière que nous avons renforcé nos mesures de santé publique au fil du temps, nous devons les alléger prudemment et progressivement pour éviter une remontée de la pandémie.

- L'Agence de la santé publique du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de déterminer la manière la plus sécuritaire de reprendre bon nombre de nos activités auparavant considérées comme étant courantes.
- Pour le moment, nous maintenons le cap.
- À l'heure actuelle, les meilleurs conseils de l'Agence de la santé publique du Canada demeurent les suivants :
  - Restez à la maison le plus possible, surtout si vous vous sentez malade
  - Pratiquez la distanciation physique
  - Ayez une bonne hygiène des mains
  - Observez une bonne étiquette respiratoire, par exemple se couvrir la bouche et le nez avec le bras ou la manche au moment de tousser ou d'éternuer, jeter les mouchoirs utilisés dès que possible
  - Faites tout en votre possible pour protéger les autres, particulièrement les personnes les plus vulnérables, contre l'infection.

Merci.